

CONTRAT D'ENGAGEMENT

Entre les soussignés :

Sabine MARTIN, association CREASAB

N° DE SIRET : 533 507 729 00010

24 Montée de l'église

13016 MARSEILLE

D'une part

Et

La Mairie de Saint-Mitre-les-Remparts

Av. C. de Gaulle, 13 920 SAINT-MITRE-LES-REMPARTS

Pour la bibliothèque municipale représentée par :

Vincent GOYET, en qualité de Maire

D'autre part,

Il est exposé et convenu ce qui suit :

Objet

Dans le cadre des animations programmées, l'intervenante s'engage à animer deux ateliers créatifs sur le thème de pâques à destination des enfants, à la bibliothèque municipale de Saint-Mitre-les-Remparts.

Date : mercredi 6 avril 2022

Horaire : de 16h30 à 19h00

Et mercredi 13 avril 2022

Horaire : de 16h30 à 19h00

Conditions financières

En contrepartie de cette animation, la mairie s'engage à verser à Madame MARTIN, la somme de 200 euros (deux-cent euros) et 50 euros (cinquante euros) de frais de déplacement. Soit un total de 250 euros (deux cents cinquante euros).

Modalités de règlement

Le règlement s'effectuera par mandat administratif.

Fait en deux exemplaires à Saint Mitre les Remparts, le 10 mars 2022

Sabine MARTIN

Guide conférencière

Vincent GOYET

Maire de Saint-Mitre les Remparts

